



Dossier de presse

**Rôle de la Confédération vis-à-vis
des entreprises des CFF, de la Poste,
de Swisscom et de skyguide et réalisa-
tion des objectifs en 2007**



Table des matières:

Introduction	3
1. Instruments de gestion de la Confédération	4
1.1 Election du conseil d'administration	4
1.2 Objectifs stratégiques du Conseil fédéral	5
1.3 Approbation du rapport de gestion et des comptes	6
1.4 Processus de gestion	6
2. Réalisation des objectifs en 2007	7
2.1 CFF	13
2.2 La Poste	13
2.3 Swisscom	18
2.4 Skyguide	25
3. Documents de référence	27



Introduction

La Confédération suisse est légalement tenue d'être actionnaire majoritaire de l'entreprise CFF SA (100%), de Swisscom SA (52%) et de skyguide SA (99,9%). Elle est en outre seule propriétaire de la Poste qui est un établissement de droit public.

Le Département fédéral de l'environnement, des transports, de l'énergie et de la communication (DETEC) défend les intérêts du propriétaire pour les CFF, la Poste et Swisscom, en étroite collaboration avec le Département fédéral des finances (DFF). Dans le cas de skyguide, le DETEC exerce son mandat de propriétaire avec le Département fédéral de la défense, de la protection de la population et des sports (DDPS).

Quelques indicateurs concernant la Poste, les CFF, skyguide et Swisscom en 2007

	Forme juridique	Chiffre d'affaires [en millions de CHF]	Bénéfice [en millions de CHF]	Employés [en milliers]	Indemnités par les pouvoirs publics
Poste	Etablissement de droit public	8'712	909	43.4	pour le service des cars postaux et l'aide indirecte à la presse
CFF	SA de droit public	7'673.9	80.4	27.4	pour l'infrastructure ferroviaire et les trafics commandés
Skyguide	SA	369	- 45.3	1.25	pour les coûts de sécurité (Euro-control)



Swiss-com	SA de droit public	11'089	2'071	19.8	Aucune
------------------	--------------------	--------	-------	------	--------

Les explications suivantes concernent:

- les instruments de gestion à disposition du Conseil fédéral pour mener à bien son rôle de propriétaire;
- la réalisation des objectifs par les quatre entreprises dans l'optique du propriétaire pour l'année 2007.

1. Instruments de gestion de la Confédération

Le Conseil fédéral dispose, en tant que propriétaire des CFF, de la Poste, de Swisscom et de skyguide de trois moyens de sauvegarder ses intérêts: l'élection du conseil d'administration, les objectifs stratégiques et l'approbation du rapport de gestion et des comptes annuels.

1.1 Election du conseil d'administration

La Confédération élit les membres du conseil d'administration soit directement (Poste), soit par le biais de l'assemblée générale (CFF, Swisscom, Skyguide) et peut également les révoquer. Les membres des conseils d'administration sont sélectionnés selon des critères professionnels. Le Conseil fédéral délègue par ailleurs un représentant de l'Etat au conseil d'administration de Swisscom; il peut lui donner des instructions. Ce représentant jouit des mêmes droits et obligations que les membres élus par l'assemblée générale.



Conçu comme l'organe de direction suprême de l'entreprise, le conseil d'administration assume l'entière responsabilité vis-à-vis de la Confédération (Poste) ou de l'assemblée générale dominée par la Confédération (CFF, Swisscom, skyguide).

1.2 Objectifs stratégiques du Conseil fédéral

Le Conseil fédéral fixe pour une durée de quatre ans les objectifs qu'il assigne aux CFF, à la Poste, à Swisscom et à Skyguide. De la sorte, il révèle au public – et dans le cas de Swisscom aux autres investisseurs – les attentes de la Confédération envers les entreprises dont elle est le propriétaire ou, du moins, l'actionnaire majoritaire. Parallèlement, la Confédération s'engage en tant que propriétaire au moyen des objectifs stratégiques et définit un cadre fiable dans lequel s'inscrit la direction de l'entreprise.

Les objectifs stratégiques se limitent à définir la stratégie générale de l'entreprise, lui fixant des objectifs généraux financiers et en matière de personnel et en définissant le cadre prévalant pour la politique en matière de coopérations et de participations. Quant à leur mise en oeuvre, elle incombe aux organes de direction (conseil d'administration et direction). La réalisation des objectifs fait chaque année l'objet d'un examen.



Validité des objectifs stratégiques actuels du Conseil fédéral

CFF	2007 – 2010
La Poste Suisse	2006 – 2009
Swisscom	2006 – 2009
skyguide	2005 – 2007

1.3 Approbation du rapport de gestion et des comptes

L'approbation du rapport de gestion et des comptes se fait pour les CFF, Swisscom et skyguide dans le cadre de l'assemblée générale; pour la Poste, par décision du Conseil fédéral.

1.4 Processus de gestion

Les trois instruments à disposition de la Confédération pour défendre ses intérêts de propriétaire vis-à-vis des quatre entreprises s'inscrivent dans le processus de gestion suivant:

- Au cours du premier trimestre de chaque année, le conseil d'administration de chaque entreprise remet au Conseil fédéral un rapport sur la réalisation des objectifs durant l'exercice qui vient de s'achever, dans lequel il explique notamment pourquoi certains objectifs n'ont pas été réalisés et quelles mesures ont été prises.
- Les départements en charge du dossier, soit le DETEC et le DFF (ainsi que le DDPS pour skyguide) analysent les rapports reçus puis en discutent avec les directions, abordant certaines questions et évoquant d'éventuelles mesures. Sur la base de leurs évaluations, les



départements présentent au Conseil fédéral un rapport sur la réalisation des objectifs stratégiques assignés à la Poste, aux CFF et à Swisscom.

- Le Conseil fédéral évalue la réalisation des objectifs puis décide, au vu des informations dont il dispose, d'approuver le rapport de gestion et les comptes annuels et de donner décharge au conseil d'administration. Au besoin, il décide aussi des adaptations à apporter aux objectifs stratégiques, à la composition des conseils d'administration ou d'autres mesures. Il présente aux commissions de gestion et des finances du Parlement sa position concernant la réalisation des objectifs ainsi que les décisions qu'il entend prendre.
- Quant au Parlement, il examine, dans l'exercice de sa haute surveillance, si le Conseil fédéral a correctement rempli son rôle de propriétaire.

2. Réalisation des objectifs en 2007

L'an passé, la Poste et Swisscom ont bien réalisé les objectifs stratégiques assignés par le Conseil fédéral, les CFF et skyguide ne les atteignant que partiellement. Mais les quatre entreprises devront faire face à de nouveaux défis. Un aperçu concernant la réalisation des objectifs et l'évolution des affaires est fourni ci-après pour chacune des quatre entreprises.



2.1 CFF

En 2007, les CFF n'ont réalisé que partiellement les objectifs stratégiques assignés par le Conseil fédéral. Les objectifs ont été bien réalisés dans le trafic des voyageurs, dans le secteur immobilier ainsi que dans celui de l'infrastructure. Dans le trafic marchandises, les objectifs fixés n'ont pas été atteints malgré une nette augmentation des volumes. En particulier CFF Cargo a, malgré une conjoncture favorable, subi une perte annuelle de 191,7 millions de francs.

Sécurité

Le niveau de la sécurité des CFF reste globalement élevé. Compte tenu des indicateurs de sécurité ambitieux, les objectifs ont été légèrement moins bien réalisés que l'année précédente, ce qui est notamment dû à une légère augmentation du nombre de collisions, qui apparaissent déjà dans les statistiques en cas d'incidents mineurs. Des mesures d'amélioration sont examinées et mises en oeuvre en permanence dans le cadre du management de la sécurité.

Trafic voyageurs

Dans le prolongement des succès de Rail 2000, la prestation du trafic voyageurs a de nouveau augmenté de 6,1% pour dépasser les 15 milliards de voyageurs-kilomètres. La part de la répartition modale du rail a augmenté de 1 %, demeurant au niveau élevé atteint grâce à la mise en service de Rail 2000. Les objectifs en matière de ponctualité ont été atteints. La valeur moyenne continue toutefois d'occulter des déficits sur certains tronçons importants. Des mesures s'imposent donc toujours à



cet égard. La satisfaction de la clientèle est restée au niveau de l'année précédente, la propreté, l'offre de places assises et la climatisation dans les trains étant moins bien notées. Dans le trafic régional des voyageurs, les indemnités ont augmenté de 7,80 à 8,00 francs par train-kilomètre et le parc de véhicules a été modernisé dans les réseaux RER zurichoïses et tessinois. La productivité de la division Voyageurs s'est accrue de 7,9%.

Trafic marchandises

En trafic marchandises, les objectifs fixés n'ont pas été atteints. Certes, CFF Cargo a pu accroître fortement la prestation de trafic tant au niveau national qu'international mais l'entreprise a subi un revers financier avec une perte annuelle de 191,7 millions. L'accroissement de volume dans le trafic international, obtenu grâce à la bonne conjoncture et à une fructueuse activité d'acquisition de clients, a toutefois été accompagné de lourdes pertes. En effet, le secteur international a enregistré des résultats très négatifs en 2007, en raison principalement des coûts élevés d'entrée sur le marché, des offres de prix agressives et des prestations de tiers achetées au prix fort. Le domaine d'activité Suisse a amélioré la prestation de trafic, la ponctualité des trains à l'arrivée et la satisfaction des clients. Il a néanmoins aussi réalisé un résultat négatif de sorte que l'objectif d'une exploitation autofinancée n'a pas été atteint. Le Conseil fédéral attend donc du conseil d'administration des CFF qu'il prenne les mesures appropriées afin de réaliser des résultats positifs tant au niveau des coûts que des revenus de CFF Cargo et qu'il révise sa stratégie.



Infrastructure

L'accès non discriminatoire au réseau a été garanti. En 2007, la commission d'arbitrage n'a de nouveau pas relevé de violation de cette obligation. Les objectifs fixés par la Confédération en matière de productivité et d'efficacité des subventions ont été atteints, même si les valeurs sont moins bonnes que l'année précédente. L'exploitation complète de l'ETCS Level 2 a été introduite avec succès sur le nouveau tronçon Mattstetten-Rothrist et dans le tunnel de base du Lötschberg. La part des tiers aux sillons-kilomètres vendus est globalement passée de 8,1 à 10%. Sur l'ensemble des sillons utilisés par les transports de marchandises, la part des entreprises tierces (avant tout BLS Cargo, Crossrail, Railion) s'élève à 18,9% (année précédente 16%). Ces entreprises de fret sont avant tout actives dans le trafic combiné à travers les Alpes où elles ont obtenu une part de marché de 48% (année précédente 40%).

Objectifs financiers

L'offre supplémentaire sur le plan national et sur le plan international ainsi que la conjoncture favorable ont engendré un résultat d'exploitation réjouissant du groupe CFF. Par contre, le résultat annuel (74,8 millions CHF) reste nettement en deçà du résultat de l'année précédente et de l'objectif fixé par le Conseil fédéral, en raison de facteurs spéciaux et de provisions pour l'assainissement de CFF Cargo. Les unités ont cependant réalisé des résultats très variables : trafic voyageurs (186 millions de francs), division Infrastructure (30,6 millions de francs) et secteur immobilier (32,5 millions de francs après versements compensatoires de 150 millions de francs à la division Infrastructure) et trafic marchandises (– 191,7 millions de francs).



Objectifs en matière de personnel

En matière de personnel, les objectifs sont atteints. La nouvelle convention collective de travail (CCT) est en vigueur depuis le début de 2007 pour une période d'au moins quatre ans. La satisfaction du personnel des CFF s'est améliorée pour s'établir à 61 points et atteint ainsi un niveau satisfaisant. En 2007, en moyenne 1286 apprentis étaient en formation aux CFF. Les mesures de développement du personnel (formation en gestion, programme de formation des nouveaux cadres, coaching, offre de formation continue) ont été poursuivies. 187 collaborateurs (388 en 2006), ayant perdu leur emploi aux CFF, se trouvaient en 2007 en cycle de réorientation professionnelle. La situation financière de la caisse de pensions des CFF (CP CFF) reste tendue: les comptes annuels ont présenté des pertes de 301,6 millions de francs, le taux de couverture de la caisse de pensions est passé à 92,4%, le découvert s'élevant à 1,1 milliard de francs. Le nouveau règlement de prévoyance de la Caisse de pensions des CFF et le passage au système de la primauté des cotisations sont entrés en vigueur le 1^{er} janvier 2007. En raison de la situation financière tendue de la Caisse, le Conseil de fondation de la Caisse de pensions des CFF n'a pas été en mesure d'octroyer aux bénéficiaires de rentes la compensation du renchérissement pour 2007. L'avoir de vieillesse a par ailleurs été rémunéré en 2007 à un taux de seulement 2,5 %. La question d'une contribution de la Confédération à l'assainissement de la part des bénéficiaires de rentes n'a pas encore été réglée. Le Conseil fédéral entend mettre en consultation quatre variantes au cours du premier semestre 2008.



Coopérations et prises de participation

Aucune modification importante n'est à signaler dans les participations et les coopérations par rapport à l'année précédente.

3.2.2 Feuille d'information CFF 2007

	2006	2007
Finances et personnel		
Produit d'exploitation	7'269.0	7'673.9
Charges d'exploitation	6'925.2	7'447.9
Perte/bénéfice du groupe	259.4	80.4
Total du bilan	30'067.9	30'592.7
Effectifs ¹	26'526	26'165
Satisfaction du personnel (max. 100)	59 points	61 points
Trafic voyageurs		
Résultat annuel	194 millions	186 millions
Ponctualité ²	95.9%	95.9%
Satisfaction de la clientèle	77%	77%
Prestation du trafic national des voyageurs (grandes lignes)	10'656 millions de v-km	11'236 millions de v-km
Prestation du trafic régional des voyageurs (TRV)	3'601 millions de v-km	3'896 millions de v-km
Indemnité par train-kilomètre TRV	7,8 CHF / train-kilomètre	8,0 CHF / train-kilomètre
Evolution de la productivité (v-km/FTE) ³	+ 4.6%	+ 7.9%

¹ Convertis en emplois plein temps CFF SA et CFF Cargo SA sans les autres filiales et Chance.

² Arrivée à destination avec moins de 5 minutes de retard

³ FTE:: Full time equivalent = converti en emplois plein temps



Trafic marchandises		
Résultat annuel	-38,3 millions	-191,7 millions
Ponctualité ⁴ niveau national	89.2%	89.4%
Ponctualité niveau international	81.0%	80.5%
Satisfaction de la clientèle nationale ⁵	7.3	7.5
Satisfaction des clients internationaux	7.9	7.6
Prestations de trafic totales	12'344 millions de tkm	13'368 millions de tkm
Evolution de la productivité (tkm/FTE)	+13.9%	+ 14.9%

2.2 La Poste

La Poste a réalisé les objectifs assignés par le Conseil fédéral en 2007. Elle a fourni un service universel de qualité à des prix raisonnables tout en augmentant son bénéfice par rapport à l'année précédente.

Orientation stratégique

La satisfaction de la clientèle se maintient à un bon niveau et dans l'ensemble, elle a conservé sa position par rapport à l'année précédente. Les unités PostMail et Réseau postal et vente ont réussi à améliorer les valeurs relatives à la satisfaction de la clientèle commerciale. Cette évolution est d'autant plus importante que la Poste génère la majeure partie de son chiffre d'affaires avec la clientèle commerciale. Dans son activité principale (lettres, colis, services de paiement et transport de voyageurs), la Poste a su conserver sa position de leader sur le marché et maintenir ses parts de marché. Elle y est parvenue notamment dans les secteurs des colis et du service postal international où elle doit faire face

⁴ Trafic intérieur : arrivée à destination avec moins de 30 minutes de retard ; axe nord-sud : avec moins de 60 minutes de retard

⁵ Degré de satisfaction maximum de la clientèle du trafic marchandises: maximum 10 points



à une âpre concurrence. La limite du monopole des lettres abaissée à 100 grammes au 1^{er} avril 2006 n'a toujours guère eu de répercussions l'an passé sur les parts de marché des lettres de plus de 100g.

Le volume des envois de lettres a continué à reculer légèrement en raison de la substitution par les moyens de communication électronique et du regroupement des envois de la clientèle commerciale. La Poste a réagi à cette évolution observée depuis plusieurs années en réorganisant ses centres de courrier. Le premier centre (Zurich-Mülligen) est entré en service l'an passé. En raison de problèmes techniques liés à la mise en service, les délais d'acheminement des lettres se sont quelque peu détériorés. Reste que 97% du courrier A et B sont arrivés à destination dans les délais, les colis enregistrant même des scores encore plus élevés. A nouveau cette année, la Poste a procédé à une comparaison internationale de prix reposant sur un panier de prestations comprenant différentes catégories de courriers A et B. Selon cette comparaison, La Poste Suisse occupe la 5^e place parmi les 15 pays européens pris en compte, ses tarifs étant moins élevés que ceux des entreprises postales des pays limitrophes. Si l'on prend en considération les comparaisons de prix après correction des effets de change, force est de constater pour les prix appliqués aux envois nationaux (courrier et colis), à l'exception des lettres jusqu'à 20g qui ne constituent pas une catégorie à part entière en Suisse, que la Poste est l'un des prestataires les moins chers.



Objectifs financiers

En 2007, le groupe est parvenu à dégager un bénéfice de 909 millions de francs, en hausse par rapport à celui de l'année précédente (2006: 837 millions de francs). Le service universel a été fourni de manière rentable et le réseau d'offices de poste a été en mesure de couvrir entièrement ses coûts. Avec un tiers du chiffre d'affaires de la Poste, le segment Mail (lettres et journaux) reste l'unité qui y contribue le plus, suivie des services financiers. La Poste génère encore un cinquième de son chiffre d'affaires dans le secteur relevant du monopole. En comparaison avec d'autres entreprises postales européennes, La Poste Suisse obtient un bon résultat en matière de rentabilité. En 2007, elle est encore une fois parvenue à accroître la valeur de l'entreprise.

Le Conseil fédéral a enjoint au conseil d'administration d'utiliser le bénéfice de la maison mère se montant à 702 millions de francs, en versant 300 millions à la Confédération, 250 millions à la Caisse de pensions de la Poste à titre de contribution de l'employeur à la constitution d'une réserve pour fluctuations de cours et en affectant 152 millions aux réserves. En vue de la prochaine ouverture du marché, le Conseil fédéral estime judicieux que la Poste améliore ainsi sa dotation toujours insuffisante en fonds propres et contribue également à résoudre le problème de la Caisse de pensions. Il a l'intention de procéder à d'autres versements des bénéfices ces prochaines années.

Par ailleurs, le Conseil fédéral juge indispensable que la Poste continue de réaliser des bénéfices du même ordre de grandeur que les années précédentes. En effet, en vue de la prochaine libéralisation du marché, la Poste a besoin d'une solide dotation en fonds propres, qui lui permette



de se développer. En outre, il est essentiel que la Caisse de pensions Poste se constitue une réserve pour fluctuations de cours; enfin la Confédération entend être rémunérée convenablement pour les fonds propres engagés.

Objectifs en matière de personnel

La satisfaction du personnel de la maison mère a pu être maintenue au même niveau que l'année précédente (67 points sur une échelle de 0 à 100). Compte tenu des restructurations en cours, cette valeur peut être considérée comme bonne. En 2007, les effectifs de la maison mère ont reculé de 1900 unités en raison notamment de mesures de restructuration et de l'externalisation des services de cars postaux. En revanche, ceux du groupe ont augmenté avant tout en raison des acquisitions réalisées à l'étranger. La Poste offre des emplois dans tous les cantons et reste un des principaux employeurs de Suisse avec 12,3 postes de travail sur 1000. L'année dernière, elle a employé 1473 apprentis. La Poste gère sa propre bourse de l'emploi afin d'assister les collaborateurs et les supérieurs hiérarchiques lors des restructurations. Les séminaires et entretiens individuels proposés l'année dernière ont été suivis de manière assidue.

Coopérations et prises de participation

Par sa stratégie au plan international, la Poste veut compenser au moins partiellement les pertes qui résulteront en Suisse de la libéralisation du marché. L'objectif poursuivi en matière d'acquisition est de maintenir la croissance à l'étranger tout en conservant une position de leader sur le marché suisse grâce à l'extension des activités liées à la poste. Parallè-



lement, la Poste élargit la chaîne de valeur ajoutée postale avec des prestations en amont et en aval. En 2007, les sociétés du groupe ont contribué à hauteur de 20% au produit d'exploitation du groupe. Certes, leur résultat d'exploitation a pu être amélioré mais la marge EBIT reste nettement inférieure à celle de la maison mère. C'est pourquoi le Conseil fédéral attend une amélioration de la rentabilité des sociétés du groupe.

En poursuivant une stratégie prudente au plan international, la Poste est parvenue à assurer à l'économie suisse l'accès aux réseaux internationaux en générant de la croissance sur des marchés de niche à l'étranger.

Feuille d'information la Poste 2007

<i>Chiffres de l'entreprise (en millions CHF)</i>	2006	2007
Produit d'exploitation	7'895	8'712
Charges d'exploitation	7'072	7'846
Bénéfice du groupe	837	909
Rendement du chiffre d'affaires ⁶	10.4%	9.9%
Investissements	540	644
Free cash flow	455	416
Total du bilan	55'600	60'084
Fonds propres	1'605	2'470

<i>Effectifs (en unités de personnel)</i>	2006	2007
Groupe (sans les apprentis)	42'178	43'447
Maison-mère (sans apprentis)	35'326	33'419
Apprentis	1'429	1'473

⁶ Sur la base du résultat d'exploitation



<i>Quelques indicateurs concernant les secteurs d'activité</i>	2006	2007
PostMail		
Lettres adressées (mios d'envois)	2'762	2'742
Délai d'acheminement du courrier A	98,0%	97,1%
Délai d'acheminement du courrier B	98,3%	96,7%
PostLogistics		
Colis (mios d'envois)	104	104
Délai d'acheminement des colis (Priority)	97,3%	97,6%
Postfinance		
Nouveaux capitaux (en millions de CHF)	2'548	3'409
Comptes clients (en milliers)	3'154	3'335
Car postal		
CarPostal - Voyageurs (mios personnes)	106	107

2.3 Swisscom

En 2007, Swisscom SA a dans l'ensemble répondu aux attentes de la Confédération. Elle a assuré sans réclamations le service universel sur l'ensemble du territoire en fournissant des services de télécommunication, a continué de développer sa position de leader sur le marché suisse tout en parvenant, malgré la baisse des prix, à accroître légèrement son chiffre d'affaires, son bénéfice ainsi que le nombre des emplois dans son principal secteur d'activité en Suisse. Avec le rachat de Fastweb, Swisscom a pu générer une croissance supplémentaire. Les investissements dans l'infrastructure ont atteint un nouveau record. Malgré ce résultat réjouissant, auquel ont contribué toutes les sociétés du groupe, il n'a pas été possible d'accroître la valeur de l'entreprise. Le cours de l'action Swisscom a reculé de plus de 4% durant l'exercice sous revue contrairement à l'évolution générale positive de la branche. Malgré une hausse



du dividende, le rendement global a donc été négatif pour les actionnaires⁷ (-0,5%).

Evolution générale

En dépit de la baisse continue des prix sur un marché des télécommunications de plus en plus saturé, Swisscom est parvenue à accroître significativement son chiffre d'affaires, son bénéfice et le rendement de ses fonds propres durant l'exercice sous revue. Ce résultat est fortement influencé par le rachat en mai 2007 de Fastweb, opérateur italien de réseaux à large bande. Sur une base comparable, le chiffre d'affaires a pu être légèrement amélioré par rapport à l'année précédente de quelque 27 millions de francs (+ 0,3%).

En comparaison internationale, Swisscom a obtenu des résultats supérieurs à la moyenne tant en termes de rentabilité que de croissance:

Indicateurs de rentabilité	Swisscom	Groupe de comparaison ⁸
Marge EBITDA:	40,6%	35.9%
Marge EBIT:	22.7%	18.9%

Indicateurs de croissance	Swisscom	Groupe de comparaison
Croissance du chiffre d'affaires:	14.9%	2.8%
Croissance EBITDA	18.9%	5.5%
Croissance EBIT:	7,0%	16,0%

⁷ [(cours à la fin de l'année + dividende) – cours en début d'année] / cours en début d'année.

⁸ Ce groupe de comparaison est constitué des entreprises suivantes: Deutsche Telekom, France Télécom, Niederländische Telekom KPN, Telekom Austria, TeliaSonera et Telefónica.



Swisscom s'est montrée à nouveau très compétitive sur le marché domestique; preuve en sont ses parts de marché toujours élevées et tendanciellement à la hausse.

Mobile:	clients:	5,0 mios (+8,1%)
	Part de marché:	62%
Fixnet:	raccordements analogiques:	3,7 mios (-1,6%)
	raccordements à large bande:	1,6 mio (+17,1%)
	Part de marché:	57%
	Raccordements à large bande:	Bluewin: 49%
		wholesale: 19% (-2,8%)
		total : 68%

Swisscom a investi en 2007 plus de 2 milliards de francs dans l'extension des réseaux. En conséquence, le taux de transmission des données a fortement augmenté parallèlement à la baisse des prix.

En 2007, Swisscom a pu prendre encore plus d'avance sur la concurrence lors de sondages indépendants sur la satisfaction de la clientèle.

Objectifs financiers

En 2007, le bénéfice net de Swisscom a augmenté de 8,8 % par rapport à l'année précédente pour s'établir à 2071 millions de francs, de francs Le dividende ordinaire par action est passé de 17 francs à 18 francs. Un dividende exceptionnel de 2 francs a également pu être distribué. La part de la Confédération représente 590 millions de francs sur l'ensemble des dividendes distribués. Depuis son entrée en bourse, Swisscom a distribué 20 milliards de francs aux actionnaires, dont 13,8 milliards à la



Confédération qui détient actuellement 52% du capital-actions.

Exercice	1998	1999	2000	2001	2002	2003	2004	2005	2006	2007	Total
Dividende	809	1'103	809	728	794	861	861	907	881	1'036	7'753
Réduction de la valeur nominale	-	-	588	530	530	-	-	-	-	-	1'648
Rachat d'actions	-	-	-	4'264	-	2'000	2'000	2'112	-	-	10'376
Montant total distribué	809	1'103	1'397	5'522	1'324	2'861	2'861	3'019	881	1'036	19'777
dont à la Confédération	530	723	915	4'492	831	540	1'919	2'724	501	590	13'765

Contrairement au bon résultat de l'entreprise, le cours de l'action a perdu 4,2% en 2007, ce qui constitue une performance décevante. En comparaison internationale,⁹ seuls les titres de Telecom Italia et de British Telecom ont obtenu de moins bons résultats, tandis que le marché a dans son ensemble gagné environ 18 % (DJ EU Telecom Index).

Outre les turbulences qui ont secoué le marché boursier, cette évolution est probablement aussi liée au changement du profil de risque de l'action Swisscom, suite notamment au rachat de Fastweb.

Après la reprise de Fastweb, financée en grande partie par des fonds étrangers, l'endettement net est passé de 4,4 milliards de francs fin 2006 à 10,3 milliards de francs fin 2007. Il dépasse donc légèrement la limite fixée par le Conseil fédéral qui correspond à 2,1 fois l'EBITDA¹⁰. La notation du crédit de Swisscom est restée dans la tranche du "single A".

⁹ Deutsche Telekom; France Télécom; British Telecom; Telecom Italia; Telefónica (Espagne); KPN (Pays-Bas); Telenor (Norvège); TeliaSonera (Suède/Finlande); Belgacom (Belgique); Telekom Austria (Autriche); Portugal Telecom.

¹⁰ Rapporté à une valeur formelle prenant en compte l'intégralité du chiffre d'affaires annuel de Fastweb SpA



Objectifs en matière de personnel

Durant l'année 2007, Swisscom a continué de suivre une politique du personnel socialement responsable. Les effectifs ont augmenté de 16% et comptent 19 844 emplois à plein temps, cette augmentation étant principalement due à la reprise de Fastweb. Pour la première fois depuis longtemps, des emplois supplémentaires ont été créés en Suisse (+239 postes à temps plein). En 2007, 268 apprentis ont commencé leur apprentissage chez Swisscom.

Les résultats du sondage sur la satisfaction du personnel mené en janvier 2008 ont été positifs, notamment si l'on tient compte de la réorganisation de l'entreprise qui venait alors de se terminer. Swisscom continue d'être considérée comme un employeur très attrayant par ses collaborateurs, le critère correspondant ayant obtenu 85 points sur 100 lors du sondage.

Coopérations et prises de participation

L'exercice sous revue était placé sous le signe du rachat de Fastweb, le plus gros opérateur alternatif de réseaux à large bande en Italie. Fastweb n'assure aucun mandat de service universel et soutient l'activité principale de Swisscom grâce à sa position de leader dans le secteur des nouvelles technologies. L'expansion sur le marché italien à large bande ouvre à Swisscom de nouvelles opportunités de croissance décisives pour garantir et augmenter durablement la valeur de l'entreprise. Le Conseil fédéral a donc constaté que la prise de participation dans Fastweb répondait aux objectifs stratégiques de la Confédération.



Le 22 mai 2007, Swisscom a racheté 82% des actions de Fastweb au prix de 47 euros par titre, ce qui équivaut à un montant d'achat de 5,1 milliards de francs auquel est venu s'ajouter l'endettement net de Fastweb à hauteur de 1,8 milliard de francs. Le cours de l'action Fastweb a reculé à 25 euros jusqu'à fin 2007, et a continué de perdre du terrain depuis lors. L'évolution négative du cours de l'action ne permet toutefois pas à Swisscom de tirer de conclusion directe quant à la valeur de l'entreprise, étant précisé que le volume d'échange des actions disséminées est trop faible pour que le cours du marché reflète l'évaluation fondamentale de l'entreprise. L'examen annuel («Impairment Test») n'a pas mis en évidence la nécessité de procéder à un ajustement de valeur. Les années à venir montreront si Fastweb peut remplir les attentes de croissance placées en elle. En 2007, les résultats de l'entreprise sont restés légèrement inférieurs aux prévisions.

La vente de la participation dans la société hongroise Antenna Hungaria a permis de dégager un bénéfice de 157 millions de francs. La société Betty Holding TV SA – une société affiliée à 100% à Swisscom SA dont le modèle de télécommande TV interactive n'a pas réussi à percer sur le marché - a été dissolue fin 2007, ce qui a engendré des dépréciations d'actifs incorporels pour un montant total de 29 millions de francs.



Feuille d'information Swisscom 2007

<i>En millions de francs CHF (ou comme indiqué)</i>	2007	2006	Fluctuation
Chiffre d'affaires net	11'089	9'652	+ 1'437 (+ 14,9%)
Résultat avant intérêts, impôts et amortissements (EBITDA)	4'501	3'786	+ 715 (+ 18,9%)
en % du chiffre d'affaires net	40,6	39,2	--
Résultat avant intérêts et impôts (EBIT)	2'515	2'351	+ 164 (+ 7,0%)
Bénéfice net	2'071	1'904	+ 167 (+ 8,8%)
Bénéfice net par action [CHF]	39,92	28,90	+ 11,02 (+ 38,1%)
Effectifs à la clôture de l'exercice [Nbre en postes à temps plein]	19'844	17'068	+ 2776 (+ 16,3%)
dont en Suisse			+ (+%)
Apprentis			+ (+%)
Chiffre d'affaires par collaborateur [1000 CHF]	559	566	- 1,2%
EBITDA par collaborateur [1000 CHF]	227	222	+ 2,3%
Investissements en immobilisations corporelles	2'025	1'324	+ 701 (+ 52,9%)
Endettement net à la clôture de l'exercice	10'337	4'379	+ 5'958 (+ 136,1%)
Endettement net / EBITDA	2,3	1,2	--
Dividendes versés	1'036	881	+ 155 (+ 17,6%)
Part revenant à la Confédération	590	501	+ 89 (+ 17,8%)
Cours de l'action à la clôture de l'exercice [CHF]	442,00	461,25	- 19,25 (- 4,2%)



2.4 Skyguide

En 2007, Skyguide a réalisé la majorité des objectifs stratégiques assignés par le Conseil fédéral.

Généralités

Durant l'exercice 2007, skyguide a contrôlé plus de 1,23 million de vols, soit plus de 3400 vols par jour et une augmentation de 6 % par rapport à l'année précédente. Le niveau des retards relatifs aux survols et imputables à skyguide a pu être globalement maintenu, alors que le niveau des retards survenant dans le périmètre de l'aéroport a nettement augmenté. Ces retards sont dus au manque persistant de contrôleurs aériens. Skyguide a adopté en 2007 un train de mesures afin de disposer de nouveau dans quelques années d'un nombre suffisant de contrôleurs. Ce renforcement des effectifs est notamment important en raison de la forte croissance du trafic aérien international.

L'enquête menée en 2007 sur la satisfaction de la clientèle a révélé que 69% des usagers de l'espace aérien interrogés sont satisfaits des prestations de skyguide. Il s'agit d'une nette amélioration par rapport aux dernières mesures effectuées en 2003. La sécurité du contrôle aérien suisse se situe à un niveau élevé.

Skyguide a rempli la totalité de ses prestations à l'égard des Forces aériennes. L'emménagement dans le nouveau complexe de bâtiments de Dübendorf continue d'avancer et la centrale d'intervention des Forces aériennes est opérationnelle depuis l'année dernière sur le nouveau site.



Ciel unique européen

Le Ciel unique européen est un projet de l'UE qui doit permettre d'accroître l'efficacité et la sécurité du trafic aérien dans l'espace aérien européen. La Suisse y participe officiellement depuis fin 2006. Le SES prévoit notamment de créer des blocs fonctionnels d'espace aérien (FAB). La constitution de ces FAB vise à axer les compétences pour la fourniture des services de navigation aérienne davantage sur les flux de trafic naturels et non pas, comme aujourd'hui, en fonction des frontières nationales.

Skyguide participe aussi activement aux travaux en cours en Europe pour la constitution des blocs d'espace aérien fonctionnels. Skyguide participe depuis fin 2006 à un projet de création de bloc fonctionnel d'espace aérien d'Europe centrale (FAB Europe Central - FABEC). Outre les prestataires de services de contrôle aérien de Suisse, de France, des Etats du Benelux et de l'Allemagne, les autorités de l'aviation civile et des représentants des ministères de la défense de ces pays sont également impliqués dans ce projet. Les travaux de skyguide dans le cadre du projet SES sont réalisés en étroite collaboration et en accord avec l'OFAC et le propriétaire (DETEC et DDPS).

Finances et redevances

Le résultat de l'exercice 2007 est de nouveau négatif, ce qui s'explique notamment par le recul du chiffre d'affaires à la suite des baisses de tarif qui ont eu lieu en 2005 et en 2006 et à une augmentation des dépenses dans le secteur du personnel. Le résultat net compte tenu du mécanisme compensatoire des redevances prescrit au niveau européen se monte en



conséquence à 3,5 millions de francs. Les tarifs de skyguide ont été revus à la baisse ces dernières années et ne comptent plus parmi les plus élevés d'Europe. Les redevances de route européennes comparables restent toujours élevées. Cela s'explique notamment par les problèmes structurels dans la mesure où les prestations offertes par skyguide dans les pays voisins ne sont indemnisées qu'en partie.

3.3.2 Feuille d'information skyguide 2007

Chiffres de l'entreprise (en millions de CHF)	2006	2007
Produit d'exploitation	341	369
Charges d'exploitation	338	374
Résultat brut (avant mécanisme compensatoire)	-0.3	-45.3
Résultat net (après mécanisme compensatoire)	19	3.5
Total du bilan	673	642
Fonds propres	248	292
Vols contrôlés (en millions)	1.16	1.23

Effectifs (en unités de personnel)	2006	2007
sans apprentis	1'183	1'252
Apprentis	139 (dont 134 contrôleurs aériens)	95 (dont 89 contrôleurs aériens)

3. Documents de référence

- Objectifs stratégiques des CFF, de la Poste, de Swisscom et de skyguide

<http://www.uvek.admin.ch/themen/00681/00988/index.html?lang=de>